



Communiqué de presse  
17 octobre 2024

## Catastrophes naturelles (Cat Nat) : Lancement de l'Observatoire de l'assurabilité

### Un Observatoire pour contribuer à protéger l'assurabilité des territoires

CCR (Caisse centrale de réassurance) a été missionnée par le Gouvernement cet été, pour mettre en place un Observatoire de l'assurabilité en France. Celui-ci a pour vocation de contribuer à maintenir à terme une offre d'assurance solidaire et mutualisée dans les territoires métropolitains et ultramarins, alors que les catastrophes naturelles (Cat Nat) sont de plus en plus fréquentes et intenses.

L'Observatoire sera construit en concertation avec les acteurs du secteur de l'assurance, dans une perspective d'intérêt général. CCR les a réunis ce jour lors d'une première réunion de lancement.

CCR prévoit de publier un premier rapport dans le courant du premier semestre 2025.

### Une perception accrue des risques climatiques par les Français

L'augmentation de la fréquence et de l'intensité des événements climatiques ainsi que l'accroissement des risques extrêmes ont un impact très concret dans le quotidien des Français qui vivent dans les territoires les plus exposés. Une étude Elabe pour CCR souligne cette perception accrue des risques :

- 72% des Français jugent ainsi que le risque de dommages liés aux catastrophes naturelles est de plus en plus fort.
- 65% des Français ont conscience du fait que le système d'assurance est face à un défi économique pour maintenir l'assurabilité

[Lien vers l'étude complète d'Elabe pour CCR](#)



**Edouard VIEILLEFOND**  
Directeur Général

*« Notre enjeu collectif, protéger l'assurabilité, implique de définir une trajectoire d'adaptation face au changement climatique et de renforcer le régime des catastrophes naturelles en France, qui a démontré son efficacité. Ce régime repose sur des principes universels : la solidarité, la responsabilité et l'équité. Les équipes de modélisation de CCR bénéficient d'un important savoir-faire technique et scientifique qui permettra de mettre en place l'Observatoire demandé par le Gouvernement.*

*Cet Observatoire aura pour objectif de mesurer les excès de concentration de l'offre assurantielle dans les zones à risque, et viendra renforcer le dispositif de partenariat public-privé Cat Nat qui s'étoffe nettement avec la mise en œuvre progressive des recommandations du rapport « Langreny ». La hausse de la surprime attendue à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2025 et la mise en place de nouvelles modalités de commissionnement par CCR vont également dans le sens du soutien de l'assurabilité. », Edouard Vieillefond, Directeur Général de CCR*

A propos de CCR :

Réassureur public, CCR propose, avec la garantie de l'État et dans l'intérêt général, des couvertures contre les catastrophes naturelles et les risques non assurables aux compagnies d'assurance opérant en France. Acteur incontournable de la réassurance, CCR est reconnue pour son expertise dans la gestion des risques et pour la qualité de ses activités de recherche et d'analyse scientifique.

Contact presse :  
Patricia Blanchandin – 06 80 62 73 78 – pblanchandin@ccr.fr

